

Bourbonnaise de naissance, au cœur de l'Allier, très riche

- de ses châteaux chargés d'histoire ; l'Allier est le deuxième département de France en nombre d'édifices historiques (églises romanes, abbayes, forteresses médiévales, châteaux, manoirs et gentilhommières, ...)
- de ses grandes prairies et troupeaux de charolais,
- de ses forêts,
- de ses vallons boisés
- de ses rivières poissonneuses.
- de ses vignes au label AOC

J'ai choisi et assume complètement le choix de vivre à la campagne, et ce, bien qu'il n'y ait de moins en moins de commerces. Ce choix de vie me permet également de vivre en contact avec la nature, éloignée de la pollution (de l'air ou sonore).

Aujourd'hui cet héritage hors du commun est menacé dans notre département par plusieurs projets d'implantation d'éoliennes qui pourraient atteindre 180 mètres de haut. Ces projets seraient un véritable saccage des paysages, de la nature et du patrimoine. La destruction de notre bocage.

C'est pourquoi, JE M'OPPOSE AU PROJET D'EOLIENNE sur la commune de Saint-Victor et Saint-Angel, pour les raisons suivantes

- Les éoliennes dépendent de la bonne volonté du vent. S'il n'y a pas de vent, les éoliennes ne produisent pas. Elles se déconnectent du réseau par tempête avec des vents de plus de 90km/h. Il faut un vent de 18Km/h pour qu'elles commencent à produire péniblement. C'est seulement avec un vent de 50Km/h qu'elles atteignent leurs puissances optimums, qu'il faut alors stabiliser entre 50 et 90Km/h.
- Les éoliennes ne sont pas écologiques. Elles émettent 2 fois plus de CO2 que le nucléaire par kW produit. Elle pollue nos sols.
Le matériel de fabrication est polluant. Elles émettent du CO2 à la fabrication et à l'installation. Une éolienne est constituée de béton et d'acier à 90 % pour le mat et à 10 % de fibres de verre ou de carbone pour les pales. L'éolienne a une durée de vie de vingt à trente ans. Une fois obsolète, elles devront donc être démantelées.
Même le béton est raclé à 1,5 m, les socles de béton resteront à jamais dans le sol, et provoqueront la pollution des sols par le béton armé qui rouillera et finira par souiller les nappes phréatiques.
De plus les pales sont très difficilement recyclables, la plupart des pays les enterrent. Dans 20 à 30 ans, les champs éoliens seront de vulgaires friches industrielles.
- Les éoliennes sont très bruyantes, nuisances sonores dues au sifflement produit lors du passage de l'air dans les hélices, et au grincement engendré par la rotation des différents éléments mécaniques. Il ne suffit pas de se balader le long d'un parc éolien et de tendre l'oreille pour se faire une opinion. Il faut vivre une année à proximité. Quantité de riverains témoignent en effet de leur réelle souffrance, gênante essentiellement la nuit. A Echauffour (Orne) sur décision préfectorale, les éoliennes ont été arrêtées, jugées trop bruyantes. Elles ne respectaient pas le volume acoustique autorisé.

- Les éoliennes sont néfastes pour la santé humaine, effets stroboscopiques (coupure des rayons du soleil par la rotation des pales), ultrasons provoquant à la longue vertiges, maux de tête, nausée et anxiétés.
- Les éoliennes dévalorisent les propriétés et provoquent l'appauvrissement général notamment par perte de valeur du foncier bâti (maisons etc...), voire non bâti. Les lobbies éoliens cherchent à minimiser la perte de valeur de l'immobilier et la chute du tourisme par des études truquées. Un parc éolien déprécie le foncier et l'immobilier de proximité. Le 4 février 2010, le tribunal de grande Instance de Montpellier a condamné la société La compagnie du Vent, exploitant le parc de Névian (Aude), à démonter 4 éoliennes sur 21 en raison d'un « trouble anormal de voisinage par la dégradation du paysage, par les nuisances auditives et la dépréciation foncière qui en résultent.
- Les éoliennes sont un danger pour la faune et flore. Elles détruisent la biodiversité. La menace des chauves-souris semble significative. Surmortalité des chauves-souris par percussions directes avec les pales ou par barotraumatisme (compression des organes internes conduisant à la mort). Les éoliennes sont également dangereuses pour les oiseaux pris au piège et déchiquetés par les pales, en effet les oiseaux ne distinguent pas les pales d'éoliennes lorsqu'elles sont en rotation, et entrent en collision avec ces dernières. Les éoliennes ne doivent donc pas être installées dans les couloirs de migration des oiseaux ni dans les régions où il y a des espèces menacées. Le 10 mars dernier, un collectif de défense de l'environnement ont obtenu la démolition de sept éoliennes de 93 mètres à Lunas dans l'Hérault, car elles menaçaient, les oiseaux et notamment les aigles royaux. Danger également pour Le val d'Allier, qui est le second site ornithologique de France après la Camargue pour ses nicheurs. Des espèces remarquables telles que la sterne, le crabier chevelu ou le balbuzard pêcheur y côtoient les petits passereaux sédentaires installés à demeure comme les migrateurs qui empruntent par milliers le couloir naturel de la Limagne lors de leurs échanges transcontinentaux. Parmi les oiseaux migrateurs qui la traversent, se trouvent la cigogne noire, la cigogne blanche, la grue cendrée, le héron pourprée ou encore le milan royal. Une cinquantaine de nicheurs estivants tels que l'aigrette gazette, la petite sterne ou la pie-grièche peuplent aussi la réserve en compagnie d'une soixantaine de nicheurs sédentaires dont les martins pêcheurs.
- Les éoliennes peuvent, selon l'armée, brouiller le signal des radars, par exemple en l'empêchant de détecter un avion qui passerait derrière un champ d'éoliennes. Les éoliennes généreraient aussi des interférences électromagnétiques. En effet, la rotation de l'hélice de l'éolienne crée des signaux parasites intermittents, qui interfèrent avec les trajectoires de transmissions des signaux de télévision, de radio ou de toute communication hertzienne. D'où l'obligation des riverains de s'équiper de parabole ou antenne puissante afin de pouvoir continuer de recevoir la télévision ou radio.
- Les éoliennes ne sont pas rentables, leur énergie non stockable conduit à faire appel à d'autres énergies pour faire face aux besoins de consommation. EDF rachète l'électricité éolienne à un prix inférieur à celui du marché, et nous subissons les taxes imposées pour ces transitions énergétiques sur nos factures d'électricité.

- Les éoliennes créées peu d'emploi local, c'est la Chine qui, en matière d'éolien, concentre le plus d'emplois, avec 518 000 jobs, soit 44 % du total. Suivent l'Allemagne (121 700), puis les États-Unis (120 000). La France ne figure pas dans le top 10 des pays pourvoyeurs d'emplois dans l'éolien, devancée par des pays comme le Royaume-Uni, le Danemark ou encore les Philippines.
- Les Eoliennes sont sources de conflits, elles contribuent à diviser les habitants, à créer de fortes tensions de voisinage. Elles ne contribueront pas à diminuer les agressions et violences verbales auprès de nos élus locaux.
- Les sociétés prospectant pour installer les éoliennes sont en majorités étrangères vivant de fond public. Pourquoi elles acceptent de payer des loyers annuels fort chers à l'agriculteur qui prête son terrain, et ce pendant 20 ou 30 ans alors qu'il reviendrait moins cher à ces sociétés d'acheter le terrain ?
- Concernant l'impact sur le tourisme, les éoliennes contribuent à la ruine du tourisme vert et à la défiguration des paysages. Si les premières éoliennes ont attiré de nombreux curieux, ce phénomène s'est vite estompé avec la multiplication des machines géantes. En tout état de cause une majorité de touristes à la recherche des cadres authentiques et vierges qui font la beauté de nos paysages fuit systématiquement les régions artificialisées par les centrales éoliennes.

Sur le papier, et chez les autres, cette énergie est toujours belle et propre, mais curieusement ses défenseurs, souvent citadins, trouvent toujours mieux d'aller les implanter à la campagne. L'éolien est-il sans danger ? Pourquoi aucune éolienne n'est implantée dans les espaces libres et bruyants des bretelles de périphériques ? Pourquoi aucun projet n'est proposé dans les zones industrielles des grandes villes, dont l'utilisation et la réinjection dans les réseaux électriques seraient plus compréhensibles ? Ne serait-ce pas parce qu'il est plus simple de faire plier quelques ruraux que tout un bassin de population ?

La Convention européenne du paysage (2000) : « Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien... il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social... »

Pour toutes les raisons exposées ci-dessus, pour le bien-être de la vie dans nos campagnes, pour notre patrimoine, pour notre faunes et flores,

Je m'oppose au projet éolien de Saint-Victor et Saint-Angel.